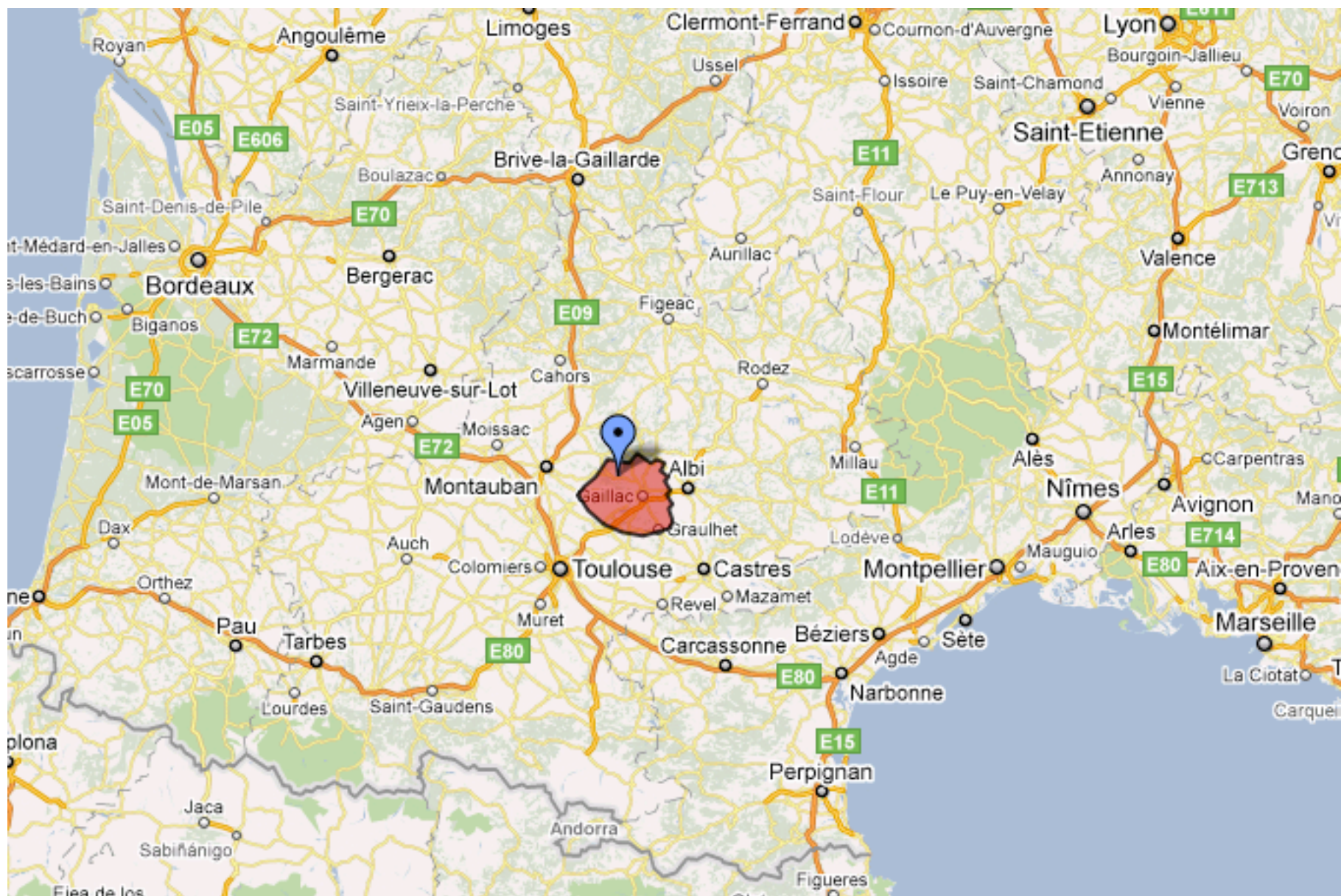


Bastides et vignoble gaillacois



LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION

**1 syndicat mixte (A68)
4 communautés de communes
64.000 habitants**

**7 offices de tourisme
1 syndicat d'initiatives**

AOC vin de Gaillac
Syndicat mixte (A68)
GAL Leader / SUDOE
SCOT
Taxe de séjour
Réseau Tourisme de Terroir

1 chargé de mission du CG81

LES ELUS

LE PERSONNEL

1 ou plusieurs élus qui portent **TOTALEMENT** le projet

Associer le personnel à l'avancement du projet

Prendre en compte les différences de statut

LA NOUVELLE STRUCTURE

Etude/Accompagnement par un cabinet extérieur
(volet juridique / avocat spécialisé « collectivités publiques »)

Plusieurs possibilités:

Association

EPIC /SPIC

EPA /SPA

SPA = régie simple

Le conseil d'exploitation gère le fonctionnement et définit le plan d'action dans le cadre des crédits alloués par le Syndicat Mixte

Le C.A. ou Conseil d'exploitation

18 élus du SMIX

7 élus impliqués dans les anciennes structures

10 représentants des prestataires

Le personnel

Missions, statut, cohésion

Suivi, animation,...